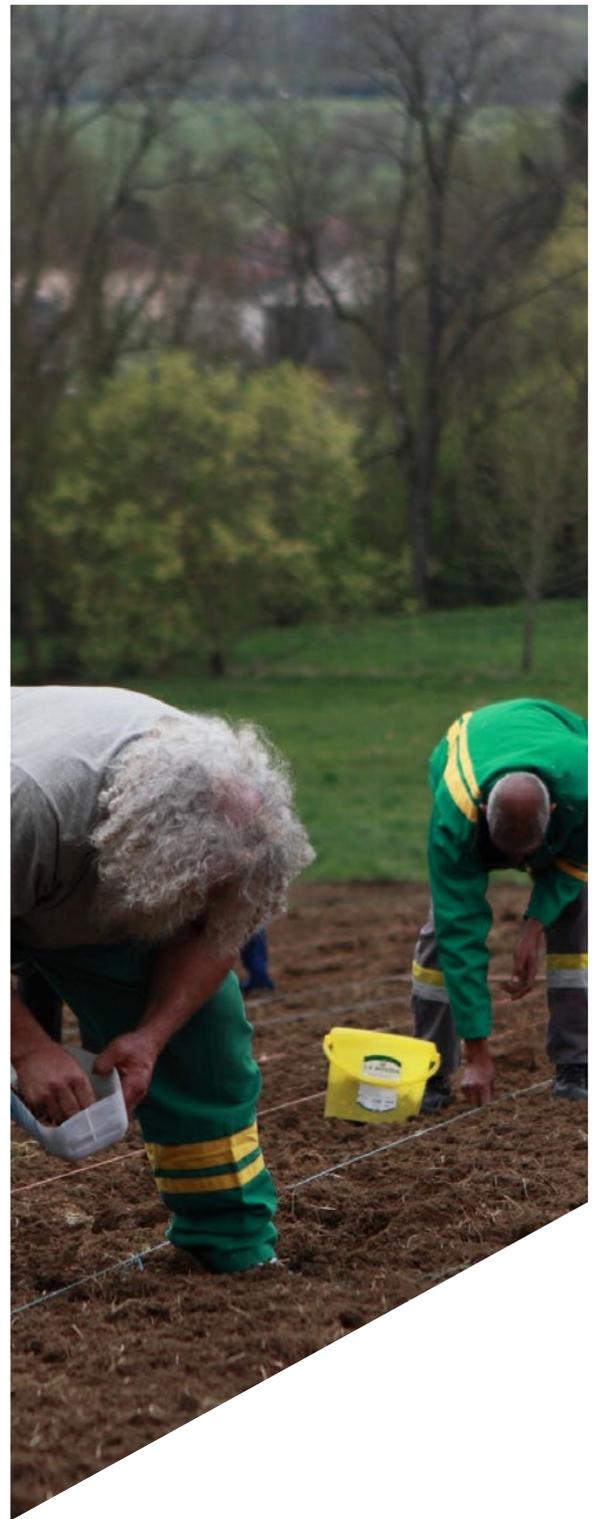


---

**RAPPORT  
D'ACTIVITÉ**  
2017

---



**TERRITOIRES  
ZÉRO CHÔMEUR  
DE LONGUE  
DURÉE**

# Sommaire

Rapport moral ..... 1

Rapport d'activité 2017 :

**L'association TZCLD :**

Ses missions ..... 3  
Ses adhérents ..... 4  
Sa gouvernance ..... 5  
Son organisation ..... 6  
Son équipe ..... 7

**Les territoires ..... 8**

**L'accompagnement des territoires volontaires ..... 9**

**Les temps forts de l'année :**

La Fabrique du consensus – 23 mai 2017 ..... 11  
La Grève du chômage – 26 octobre 2017 ..... 12  
Réunion d'information aux députés – 24 octobre 2017 ..... 13  
Réunion de travail sur la feuille de route - 30 novembre 2017 ... 14

**Les outils développés :**

Le classeur boîte à outils ..... 15  
L'autodiagnostic ..... 16  
Les fiches activité ..... 16  
Les outils de communication ..... 17

**Les partenaires ..... 18**

Perspectives 2018 :

**La réussite du projet sur les 10 territoires expérimentaux ..... 20**

**L'obtention d'une 2<sup>e</sup> loi pour élargir l'expérimentation ..... 21**

**Zoom sur des actions 2018**

Le Laboratoire des travaux utiles – 25 janvier 2018 ..... 22  
La boîte à outils en ligne ..... 23  
La structuration de grappes régionales ..... 23



# Rapport moral



**LAURENT GRANDGUILLAUME**

PRÉSIDENT DE L'ASSOCIATION  
« TERRITOIRES ZÉRO CHÔMEUR  
DE LONGUE DURÉE »

## Rappel des missions de l'association

Tout au long de l'année 2017, l'association TZCLD a suivi et soutenu les dix premiers territoires expérimentaux. Aux côtés de ses membres fondateurs, ATD Quart monde, Emmaüs France, le Secours catholique, le Pacte civique et la Fédération des acteurs de la solidarité, du Fonds d'expérimentation présidé par Louis Gallois et de ses partenaires, elle a porté le projet dans sa démarche d'amélioration de la méthodologie.

Elle a aussi accompagné plusieurs dizaines de territoires volontaires pour entrer dans une nouvelle étape de l'expérimentation. Le nouveau site ([www.tzclld.fr](http://www.tzclld.fr)) a aussi contribué à la diffusion de nos idées et à la valorisation des premières réalisations dans les territoires expérimentaux.

Enfin, TZCLD a organisé de nombreuses rencontres auprès de tous ceux qui peuvent nous aider à développer le projet, afin de préparer et d'obtenir une deuxième phase expérimentale en 2019, indispensable à la démonstration que nous menons.

## Le rayonnement du projet

Il est important d'insister sur les multiples contacts qui ont été pris tout au long de cette année avec les parlementaires, les associations, les partenaires, les cabinets ministériels, les fondations, les territoires intéressés ou volontaires, les scientifiques, etc. Le rapport d'activité donnera les détails de l'action de l'association, mais nous pouvons souligner ici l'importance du travail relationnel à travers les différents temps forts, conseils d'administration, rencontres informelles, invitations sur les territoires, manifestations nationales...

Ces mises en lien, notamment avec de nouveaux réseaux (Coorace, SNC, APF...), contribueront, nous en sommes persuadés, au succès de l'expérimentation, dans sa première et sa deuxième étape.

Toute cette mobilisation a été menée par l'équipe nationale (salariés et bénévoles), mais aussi de façon très soutenue par les membres du bureau et du CA de l'association.

Ce rapport moral est l'occasion de remercier toutes celles et ceux qui participent à cette formidable mobilisation ainsi que les partenaires financiers qui investissent et croient en ce projet : la Fondation de France, AG2R La Mondiale, les fondations Carrefour, Macif, Crédit coopératif, RTE, Amipi et l'Ademe.

## L'avenir...

Il nous reste un formidable challenge : convaincre et permettre aux nombreux territoires volontaires, qui auront réuni les conditions de l'expérimentation, de supprimer la privation d'emploi et de démontrer que c'est possible, utile et bénéfique.

Faisons ensemble de l'emploi un droit !

---

# RAPPORT D'ACTIVITÉ 2017

---



# L'association TZCLD

L'association Territoires zéro chômeur de longue durée a été créée en octobre 2016 pour prendre la suite du projet du même nom, porté pour sa phase de démarrage par **ATD Quart Monde** en partenariat avec le **Secours catholique**, **Emmaüs France**, le **Pacte civique** et la **Fédération des acteurs de la solidarité**. Elle a pour objet l'animation et le développement du projet. Suite à l'habilitation des 10 territoires expérimentaux par la loi du 29 février 2016, de nombreux territoires volontaires se mobilisent pour entrer dans la démarche.

## Ses missions

*L'association TZCLD a trois missions :*

- 1 - **Soutenir les territoires habilités**, capitaliser et tirer les enseignements de la première expérimentation pour améliorer la méthode ;
- 2 - **Accompagner les territoires volontaires** pour entrer dans la démarche et participer à une deuxième expérimentation ;
- 3 - **Favoriser la diffusion de l'idée du projet** pour obtenir une deuxième loi et être vigilante quant au bon déroulement de l'expérimentation.



## Ses adhérents

### Assemblée générale du 23 mai :

#### élection des collèges des territoires, associations et adhérents individuels

L'assemblée générale de TZCLD s'est tenue le 23 mai à l'Assemblée nationale. Elle a été l'occasion de présenter la feuille de route pour l'année 2017, détaillant la stratégie et les projets de l'association. Par ailleurs, les membres des collèges des territoires, des adhérents individuels et des associations-partenaires ont été élus.

Ils siègent désormais au conseil d'administration :

- **Collège des territoires** : Ville de Marseille, Communauté de communes de l'Estuaire, Pipriac Saint-Ganton, Castillon la Bataille ;
- **Collège des associations** : Coorace, Amipi, Partage Travail Compiègne ;
- **Collège des adhérents individuels** : Geneviève Piot (ATD Quart Monde) et Bertrand Foucher (président de l'EBE « Emer'Jean » à Villeurbanne). Pour accroître la représentation au sein du CA, il a été convenu d'inviter systématiquement toutes les personnes qui s'étaient portées candidates : Benoît Akkaoui (directeur d'un ACI « Ressourcerie des Biscottes »), Daniel Le Guillou (bénévole, membre de l'équipe nationale), Jean-Luc Lubert (chargé de développement d'une AI « Serv'Emploi »).



C'est le nombre d'**ADHÉRENTS**  
à l'association TZCLD au  
31 décembre 2017, dont  
**26 territoires, 17 associations,**  
**62 personnes physiques,**  
**5 membres fondateurs**  
**et 3 personnes qualifiées.**

## Sa gouvernance

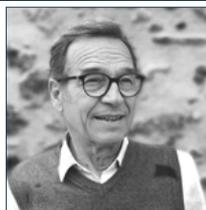
### COLLÈGE DES PERSONNES QUALIFIÉES



**Laurent  
GRANDGUILLAUME**  
Président



**Michel  
DAVY DE VIRVILLE**  
Vice-président



**Patrick  
VALENTIN**  
Vice-président

### COLLÈGE DES MEMBRES FONDATEURS



**Guillaume ALMERAS**  
*Secours Catholique*  
Trésorier adjoint



**Jacques  
D'HARCOURT**  
*ATD Quart-Monde*  
Secrétaire



**Gilles DUCASSE**  
*Emmaüs France*  
Trésorier



**Patrice BONY**  
*Le Pacte Civique*  
Membre



**Florent GUEGUEN**  
*La Fédération des  
Acteurs de la Solidarité*  
Membre

### COLLÈGE DES TERRITOIRES



**Dominique TIAN**  
*Marseille*  
Titulaire



**Marcel BOUVIER**  
*Pipriac*  
Titulaire



**Philippe PLISSON**  
*CdC Estuaire*  
Titulaire



**Jacques BREILLAT**  
*Castillon la Bataille*  
Titulaire

### COLLÈGE DES ASSOCIATIONS



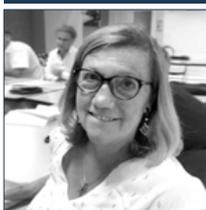
**Pierre LANGLADE**  
*COORACE*  
Secrétaire adjoint



**Jean-Marc RICHARD**  
*AMIPI*  
Titulaire



**François FRENOIS**  
*Partage Travail*  
Titulaire



**Geneviève  
PIOT**  
Titulaire



**Bertrand  
FOUCHER**  
Titulaire

### COLLÈGE DES PERSONNES PHYSIQUES

Au cours de l'année 2017, le bureau de l'association s'est réuni quatre fois et le conseil d'administration deux fois.

## Son organisation

Les salariés et bénévoles de l'équipe ont tous une compétence thématique et la compétence transversale « accompagnement des territoires » sur les différentes phases du projet. Cette organisation permet à chaque membre de l'équipe d'avoir une connaissance du projet très actualisée et d'assurer un soutien continu aux territoires.

### *L'association est organisée en quatre pôles :*

- **Pôle Administration gestion** : préparation et suivi du budget, recherches de financements, préparation et suivi de la vie associative (instances, adhésions...), gestion des ressources humaines (salariés et bénévoles), gestion administrative de la structure.
- **Pôle Animation des territoires** : accompagnement des territoires volontaires sur les 4 phases du projet en lien avec les représentations locales des associations fondatrices (réunions mensuelles, visite territoires, support téléphonique...), mise en œuvre du programme d'animation des événements (mobilisation en lien avec les démarches locales des territoires, organisation, capitalisation), boîtes à outils, formations.
- **Pôle Communication** : outils (site internet, newsletter, Facebook, Twitter, forum...), relations médias, formalisation des outils diffusés aux territoires, diffusion de la culture projet (conférences, événements...).
- **Pôle Bilan-deuxième loi** : suivi des éléments de bilan, préparation de la deuxième loi, lobbying.

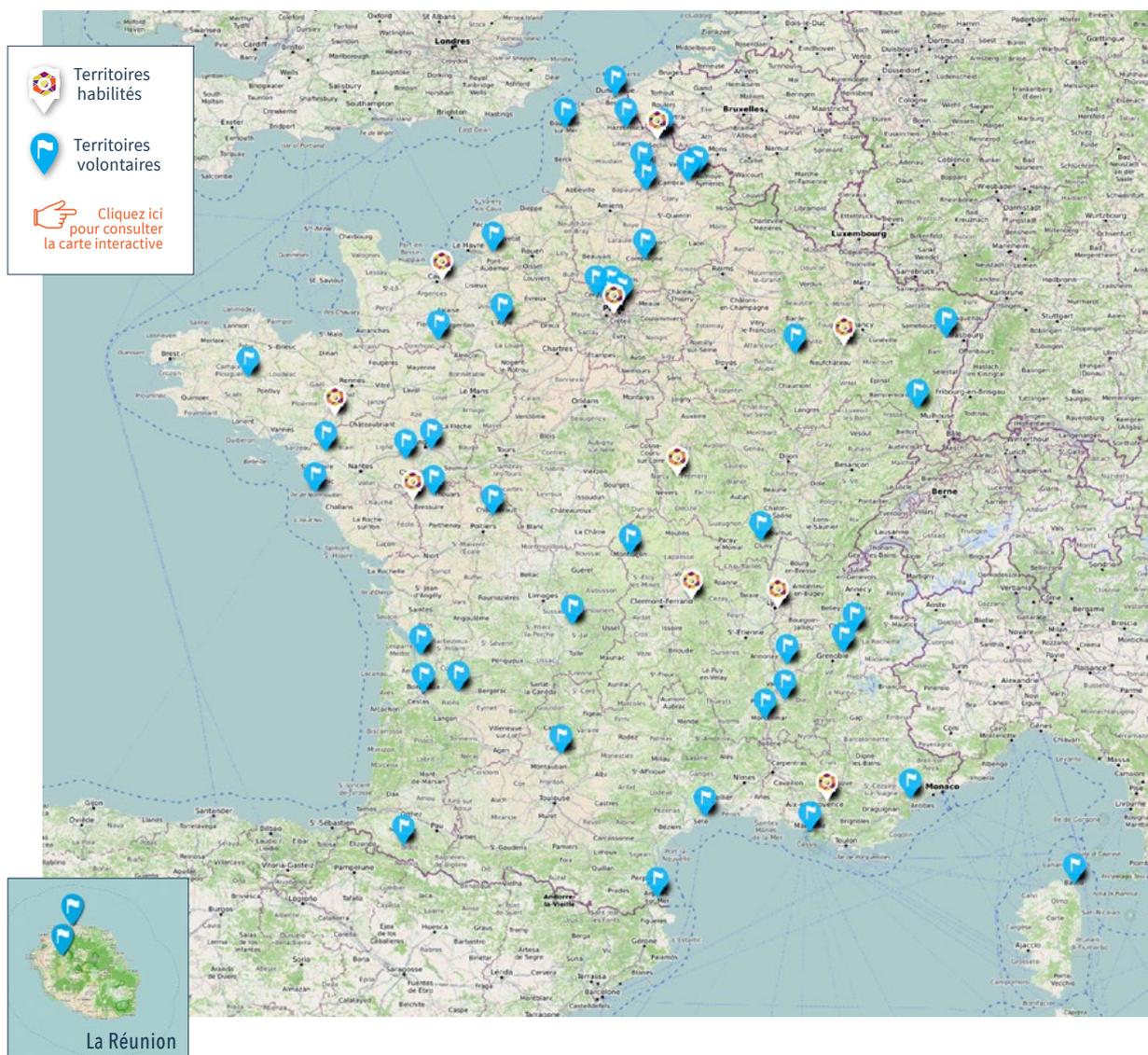


## Son équipe



EFFECTIFS (AU 31 DÉCEMBRE) : 5,9 ETP SALARIÉS ET 2 BÉNÉVOLES

# Les territoires habilités et volontaires



## Petit lexique des territoires

Une distinction est opérée entre les territoires « habilités », territoires « intéressés » et les territoires « volontaires ». Les premiers sont les 10 territoires engagés dans l'expérimentation, habilités en novembre 2016, ils vont expérimenter jusqu'en 2021.

Quant à la distinction entre « volontaires » et « intéressés », elle concerne les territoires adhérents à l'association TZCLD et visant une 2<sup>e</sup> étape d'expérimentation en 2019.

**Les territoires « volontaires »** ont formalisé leur engagement dans la démarche, par un courrier de l'élu ou une délibération adoptée par le conseil municipal, la communauté de communes, etc. Ils ont engagé le travail de création d'un consensus, d'identification des personnes privées durablement d'emploi et des travaux utiles. Ils sont, à fin mars, 47.

**Les territoires « intéressés »** ont simplement fait part de leur intérêt pour le projet à l'association TZCLD, mais la décision de la collectivité de se lancer dans la démarche n'est pas encore prise. Cette dernière catégorie de territoires ne figure donc pas sur la carte. Ils sont, à fin mars, 46.

# L'accompagnement des territoires volontaires

## Les réunions mensuelles des territoires volontaires : clé de l'accompagnement et du transfert d'expérience

Une première réunion entre l'équipe nationale de TZCLD et 36 territoires volontaires pour entrer dans une 2<sup>e</sup> phase d'expérimentation, a été organisée le 16 mars 2017 à l'Assemblée nationale. Depuis mai, l'équipe nationale et ces territoires se réunissent tous les premiers mardis de chaque mois.

À chacune de ces réunions, au moins un représentant des territoires habilités est présent pour apporter des éléments de réponse aux interrogations des territoires volontaires. Véritable outil de transfert d'expérience entre les territoires habilités et volontaires, ces réunions visent à accompagner les territoires volontaires dans la mise en œuvre du projet et à les outiller au mieux en fonction de leurs besoins. Fabrication du consensus, identification et rencontre des personnes privées durablement d'emploi, identification des travaux utiles non pourvus... L'avancement du projet n'est pas le même selon les territoires, mais les problématiques qui se posent et la volonté de prendre part à la démarche sont communes à tous.

Pour améliorer leur accompagnement, faciliter leur participation à ces réunions mensuelles et favoriser un travail commun autour du projet, les territoires volontaires vont s'organiser en grappes régionales (*voir la partie Perspectives*).



C'est le nombre de **RÉUNIONS** avec les territoires volontaires organisées en 2017. Au fil de l'année les territoires ont été de plus en plus nombreux à participer à ces moments d'échanges et de travail. Depuis la création de l'association, le Secours catholique met régulièrement des locaux à disposition de l'équipe nationale, pour ces réunions mensuelles notamment.





### Aller à la rencontre des territoires volontaires

Dans la mise en œuvre de la démarche, les territoires ont besoin d'un suivi personnalisé et de terrain. L'équipe nationale se rend régulièrement sur les territoires volontaires pour présenter le projet et accompagner les équipes locales qui se lancent dans la démarche. Ces rencontres sont l'occasion de présenter les fondamentaux de Territoires zéro chômeur de longue durée aux acteurs locaux, de décortiquer les différentes phases méthodologiques de mise en œuvre ou encore de permettre une bonne compréhension des enjeux et des principes de l'expérimentation par l'ensemble des acteurs.

Outre ces échanges de terrain, l'équipe est en lien régulier avec les territoires par téléphone, pour suivre au mieux la mise en place de la démarche et accompagner au plus près les chefs de projet.

Le nouveau site internet, mis en ligne en juin, comporte une partie boîte à outils en cours de conception, elle sera réservée aux territoires adhérents de l'association et comportera tous les outils méthodologiques permettant de mettre en œuvre la démarche sur un territoire.

### Des réunions mensuelles sont également organisées avec les territoires habilités

Le Fonds d'expérimentation réunit mensuellement les dix territoires habilités. Depuis le mois de mars, l'équipe nationale et les représentants des comités locaux et des entreprises à but d'emploi, se retrouvent chaque troisième mardi du mois, à Paris, pour échanger sur la mise en œuvre concrète du projet. Alternant plénières et ateliers en groupes de travail, ces journées permettent de partager les pratiques et les expériences et, ainsi de faire un précieux travail de capitalisation à destination des territoires volontaires.



# Les temps forts de l'année

Pour donner des repères méthodologiques aux territoires volontaires, jalonner la mobilisation et porter une communication nationale et locale sur le projet, plusieurs événements sont organisés au cours de l'année par l'association TZCLD.

23 mai 2017

## La Fabrique du consensus

Organisée à l'Assemblée nationale, la Fabrique du consensus a réuni 200 personnes autour de la première phase de la démarche : la création du comité de pilotage local et la mobilisation exhaustive des acteurs. Territoires habilités, territoires volontaires, élus locaux, acteurs locaux... Les échanges ont été riches au cours de cette demi-journée. Elle a été l'occasion, pour David Chiron, responsable de l'animation des territoires au sein de l'équipe TZCLD, de rappeler que l'articulation des différentes phases du projet « n'est pas chronologique, la phase de consensus est un préliminaire mais on ne l'arrête pas pour passer à la phase suivante. Ce consensus se fait dans le temps et les acteurs n'ont pas les mêmes freins au même moment ».

Une table ronde sur la création et l'animation du consensus au niveau local a été organisée, réunissant :

- **Arnaud Pigeon**, de l'agence Tact spécialisée notamment dans l'intégration territoriale de projets sensibles ;
- **Agnès Thouvenot**, adjointe au maire de Villeurbanne, présidente du comité local de Villeurbanne Saint-Jean ;
- **Denis Prost**, chef de projet sur le territoire de Pipriac-Saint-Ganton (Ille-et-Vilaine) ;
- **Jean-Luc Lubert**, entrepreneur qui travaille à la mise en place de la démarche sur son territoire du Val-de-Saône en vue d'une 2<sup>e</sup> loi d'expérimentation.

Tous les moments forts de la Fabrique du consensus sont disponibles sur la [chaîne YouTube de TZCLD](#).



26 octobre 2017

## La Grève du chômage



La Grève du chômage est un événement symbolique : lorsque les salariés sont mécontents de leurs conditions de travail, ils font la grève, de la même façon, lorsque les chômeurs de longue durée sont mécontents de la pénurie d'emploi, ils font la grève du chômage. Les participants effectuent, ce jour-là, des travaux utiles pour la société mais non réalisés. C'est donc un rendez-vous annuel pour alerter contre la privation d'emploi et revendiquer le droit à l'emploi pour tous inscrit dans la Constitution française.

Cette journée permet de mettre en avant deux choses :

- La capacité des personnes privées durablement d'emploi à réaliser des travaux utiles et leurs savoir-faire ;
- L'existence de travaux utiles non-réalisés sur le territoire, qui sont pourtant essentiels au développement du territoire car ils permettent d'améliorer la vie économique, écologique, sociale, culturelle, civique...

En 2017, 11 territoires, volontaires et habilités, ont fait la Grève du chômage. Fleurissement pour la commune, sensibilisation au tri des déchets, opération de nettoyage de la nature, débroussaillage ou encore atelier participatif dans un potager collectif, ces territoires n'ont pas manqué d'idées pour illustrer la quantité de travaux utiles non pourvus !

Retrouvez la Grève du chômage 2017 en images [en cliquant ici](#).



26 octobre 2017

## Réunion d'information



Cette réunion d'information et d'échange sur le projet a été organisée à l'Assemblée nationale à destination des députés, invités par Laurent Grandguillaume, président de l'association TZCLD. Les représentants des associations fondatrices étaient également présents. Après un temps de présentation de la démarche, la place a été laissée à la discussion pour permettre une réelle appropriation du projet par les députés.

Régulièrement sollicitée par les parlementaires, l'association TZCLD a lancé une campagne à destination des parlementaires, les invitant à rejoindre son comité de soutien. Fin mars, il comptait 70 parlementaires ayant des liens réguliers avec l'équipe de TZCLD.

Pour voir la liste détaillée des membres du comité de soutien parlementaire, [cliquer ici](#).



30 novembre 2017

## Réunion de travail sur la feuille de route

Élus locaux, députés, représentants des territoires expérimentaux et des territoires volontaires pour entrer dans la 2<sup>e</sup> étape de l'expérimentation en 2019, acteurs locaux, bénévoles, partenaires... Plus de 160 personnes étaient réunies, jeudi 30 novembre à Paris, dans les locaux d'Accenture France à l'invitation de l'association Territoires zéro chômeur de longue durée, pour faire le point sur l'expérimentation en cours et construire ensemble la suite du projet.

Animée avec talent et humour par les acteurs de La belle boîte, cette journée d'échanges a démarré par un point d'étape sur la première expérimentation avant de s'arrêter sur les « trois objectifs pour la suite du projet », listés par Laurent Grandguillaume, président de TZCLD : « réussir l'expérimentation sur les 10 territoires habilités, préparer au moins 50 territoires volontaires pour 2019 et obtenir une 2<sup>e</sup> loi en mobilisant les parlementaires et l'exécutif ». La matinée s'est achevée avec deux ateliers thématiques pour travailler sur la suite du projet. Les représentants des territoires volontaires pour entrer dans la démarche à horizon 2019 et ceux des territoires habilités ont planché sur les étapes clés de mise en place du projet et la mobilisation locale, tandis que l'atelier réunissant les parlementaires a centré son travail sur le calendrier et la présentation du « comité de projet ».

L'après-midi s'est centrée sur les témoignages des territoires : habilités ou volontaires, leur regard sur la mise en œuvre du projet est fondamentale pour faire avancer l'expérimentation. Côté territoires habilités, Thiers (Auvergne), Jouques (Bouches-du-Rhône) et la Métropole européenne de Lille (MEL – Nord) sont revenus sur les prémises de la démarche sur leur territoire et ont fait le point sur les enjeux après une première année expérimentale. Côté territoires volontaires pour entrer dans la 2<sup>e</sup> étape de l'expérimentation, Pont-Château (Loire-Atlantique), Bouffémont-Moisselles (Val d'Oise) et le Clunisois (Saône-et-Loire) ont détaillé leur niveau d'avancement et témoigné de la dynamique engagée.

Pour en savoir plus sur cette journée, [cliquer ici](#).

*L'intervention de Christophe Itier*

**« Territoires zéro chômeur de longue durée a toute sa place dans la feuille de route pour développer l'ESS »**



« Territoires zéro chômeur de longue durée est une innovation sociale extrêmement importante qui entre pleinement dans ce que nous sommes en train de porter sur le plan politique », a affirmé Christophe Itier en clôture de la journée de travail organisée par l'association TZCLD. Le Haut-commissaire à l'économie sociale et solidaire et à l'innovation sociale a indiqué être « en train de co-écrire une feuille de route pour un plan de développement de l'ESS », feuille de route « dans laquelle Territoires zéro chômeur de longue durée a toute sa place ». « Sur les sujets de lutte contre le chômage, de transition écologique, numérique, etc, nous ne pourrons pas y arriver à travers les seules politiques publiques », conclut le Haut-commissaire, « c'est d'abord les initiatives locales qui vont permettre de répondre à ces questions, ce qui impose à l'État de revoir son rôle : être un peu moins dirigiste tout en veillant à la cohésion sociale et en accélérant les initiatives ».

# Les outils développés

## Le classeur boîte à outils

Le classeur méthodologique est fourni à tous les adhérents de l'association TZCLD. Composé de fiches pédagogiques, il détaille les différentes phases du projet et donne des clés pour le mettre en œuvre. C'est un outil évolutif qui suit les différentes étapes du projet. Ce classeur est un élément phare de la capitalisation des innovations mises en œuvre dans le cadre de l'expérimentation. Il fait le lien entre les territoires habilités, au cœur de l'expérimentation, et les territoires volontaires pour la 2<sup>e</sup> phase.

L'équipe travaille actuellement à la mise au point d'un outil en ligne pour compléter la boîte à outils (*voir la partie Perspectives*).



## L'autodiagnostic

Les territoires volontaires ont besoin de se situer dans la mise en œuvre du projet. Cet outil leur permet d'évaluer leur avancée, en validant des points d'étapes pour chacune des phases de la démarche. Cela permet à l'équipe projet de leur proposer un suivi continu et adapté à leur niveau d'avancement. En 2018, l'autodiagnostic sera intégré à la boîte à outils en ligne, comme le classeur méthodologique (voir la partie Perspectives).

| TABLEAU DE BORD PROJET  |             |                         |   |
|---|-------------|-------------------------|---|
| Nom du Territoire   |             | Date                    |   |
| Territoire défini (communauté de communes, communs, quartier) |             |                         |   |
| Chef de projet:   |             | Nom EBE:                |   |
| Equipe projet et personnes clés (nom et qualité)              |             | Nombre d'habitants      |   |
| Etu local:  |             | Président EBE:          |   |
| Président Comité local:                                       |             | Président Comité local: |   |
| Suivi des phases du projet                                    |             |                         |   |
| Phase 0   | Progression | Date prévue de clôture  | Date réelle de clôture / Évaluation situation |
| Phase 1   |             | 12/01/17                |   |
| Phase 2   |             |                         |   |
| Phase 3   |             |                         |   |
| Phase 4   |             |                         |   |
| Prochaines étapes clés  |             |                         |   |
|   | Actions     | Pilotes                 | Dates   |
| 1   |             |                         |   |
| 2   |             |                         |   |
| 3   |             |                         |   |
| 4   |             |                         |   |

| Principaux risques et leurs impacts potentiels |         |                    |  |  |
|--|---------|--------------------|--|--|
|  | Risques | Impacts potentiels |  |  |
| 1  |         |                    |  |  |
| 2  |         |                    |  |  |
| 3  |         |                    |  |  |
| 4  |         |                    |  |  |

| Chiffres clés Exhaustivité - Personnes Privilégiées Durablement d'Emploi (PPDE) | Année N |     |     |     |
|---|---------|-----|-----|-----|
|   | N       | N+1 | N+2 | N+3 |
| Nombre d'habitants  |         |     |     |     |
| Nombre de demandeurs d'emploi inscrits à PE                                     |         |     |     |     |
| Nombre de PPDE (PE + autres)  |         |     |     |     |
| Nombre de PPDE informés   |         |     |     |     |
| Nombre de PPDE rencontrés   |         |     |     |     |
| Personnes volontaires identifiées (liste d'attente)                             |         |     |     |     |

| Prévisions financières pour l'atteinte de l'exhaustivité | Année N |     |     |     |
|--|---------|-----|-----|-----|
|  | N       | N+1 | N+2 | N+3 |
| Embauches prévues (montée en charge)                     |         |     |     |     |
| Contribution à l'emploi demandée (par EIP)               |         |     |     |     |
| Chiffre d'affaire prévu                                  |         |     |     |     |
| Investissements prévus en k€                             |         |     |     |     |
| Financements requis (incluant invest.) en k€             |         |     |     |     |
| Financements identifiés en k€                            |         |     |     |     |

| Documents structurés  |  |                                     |  |
|-----------------------|--|-------------------------------------|--|
| Plan Projet           |  | Plan de prospection                 |  |
| Plan de communication |  | Plan d'activités                    |  |
| Plan de management    |  | Tableau des compétences disponibles |  |
| Plan de financement   |  | Liste des travaux utiles en jachère |  |

## Les fiches activité

Les fiches activité sont un outil de capitalisation entre les territoires habilités et seront utiles, à l'avenir, pour les territoires volontaires. Chacune des fiches détaille la façon dont un des territoires a mis en place une activité donnée : agriculture urbaine, bois de chauffage, récupération de palettes, récupération de tissus, récupération de pièces de quincaillerie et rénovation énergétique. Ces six fiches activité ont été mises au point sur les premiers mois d'ouverture des entreprises à but d'emploi. Elles précisent quels sont les clients potentiels, les partenaires à rencontrer, le modèle économique possible, les formations requises et les moyens à mettre en œuvre.



## Les outils de communication

Manuel détaillant les principes fondamentaux du projet et ses différentes phases, livret précisant le rôle de l'association TZCLD et le calendrier de l'expérimentation, roll up... Plusieurs outils sont mis à disposition des territoires pour faire la pédagogie du projet, convaincre les acteurs locaux, informer les habitants...



### L'actu du projet

Le nouveau **site internet de l'expérimentation**, mis en ligne en juin, met l'accent sur l'actualité des territoires et donne la parole aux différents acteurs du projet via la rubrique « Paroles de ». Il délivre également une information complète et détaillée sur le projet, de ses fondements aux missions de l'association TZCLD en passant par les documents clé. Alimenté régulièrement, il permet à ses visiteurs d'être au fait de l'avancée de la démarche mais aussi de se porter volontaire pour des missions de bénévolat.

Depuis le mois d'avril, la **newsletter mensuelle** de TZCLD fait le point sur l'avancée de l'expérimentation, sur les dix territoires habilités et sur les territoires volontaires, et les différents événements organisés autour du projet.

Le **fil Twitter** et la **page Facebook** de Territoires zéro chômeur de longue durée relaient les retombées médias sur la démarche, l'actualité des territoires expérimentaux et celle du projet.



# Les partenaires

## Des associations fondatrices



## Des partenaires



# 4218€

C'est le **MONTANT DES DONS** de particuliers versés à Territoires zéro chômeur de longue durée, via HelloAsso, sur l'année 2017. L'appel aux dons a été lancé à l'occasion de la Fabrique du consensus, le 23 mai.

---

PERSPECTIVES

2018

---



« Nous avons trois objectifs pour la réussite du projet : réussir l'expérimentation sur les 10 territoires habilités, préparer au moins 50 territoires volontaires pour 2019 et obtenir une 2<sup>e</sup> loi en mobilisant les parlementaires et l'exécutif ».

*Laurent Grandguillaume, président de TZCLD*

## La réussite du projet sur les 10 territoires expérimentaux

L'association TZCLD travaille aux côtés du Fonds ETCLD pour soutenir les dynamiques engagées sur les dix territoires lancés dans l'expérimentation. Il est en effet impératif de continuer à accompagner les territoires habilités pour que les conditions expérimentales soient réunies, ce qui garantira la réussite de l'expérimentation sur ces territoires. TZCLD suit donc étroitement la mise en œuvre du projet sur les territoires habilités et réalise un important travail de capitalisation des bonnes pratiques et des retours d'expérience. Elle épaula également les EBE dans leurs recherches de fonds propres, des fonds nécessaires à la création et au développement d'activités supplémentaires à hauteur des besoins de recrutement et des travaux utiles non pourvus des territoires.

Territoire de la Métropole européenne de Lille  
Nord

Territoire du Pays de  
Colombey et du Sud Toulousain  
Meurthe-et-Moselle

Territoire de Colombelles  
Calvados

Territoire de Paris 13<sup>e</sup>  
Paris

Territoire de Pipriac  
et Saint-Ganton  
Ille-et-Vilaine

Territoire de Loire,  
Nièvre et Bertranges  
Nièvre

Territoire de Mauléon  
Deux-Sèvres

Territoire de  
Villeurbanne-Saint-Jean  
Rhône

Territoire de Thiers  
Puy-de-Dôme

Territoire de Jouques  
Bouches-du-Rhône



LES 10 TERRITOIRES EXPÉRIMENTAUX

# L'obtention d'une 2<sup>e</sup> loi pour élargir l'expérimentation

## Les territoires volontaires se préparent

Si le niveau et la vitesse d'avancement du projet sur les territoires volontaires pour entrer dans la 2<sup>e</sup> phase du projet sont hétérogènes d'un territoire à l'autre, tous ont su créer un consensus autour de la démarche et mobiliser les acteurs concernés. Tous ces territoires témoignent de la dynamique active engagée et de la volonté marquée de se lancer dans le projet. Au cours de l'année 2018, l'accent sera mis sur les deux phases suivantes de la démarche sur ces territoires : identification et rencontre des personnes durablement privées d'emploi souhaitant rejoindre la démarche, d'une part, et identification des travaux utiles, d'autre part. Pour lancer ou approfondir le travail des territoires sur ces aspects, la structuration des grappes régionales de territoires sera très utile. Ces grappes sont animées par des opérateurs locaux en lien avec l'association TZCLD (*voir la partie Zoom sur des actions 2018*).

## La demande se formalise

« Préparer un document d'orientation qui permettra à notre association de porter un projet collectif pour préparer la 2<sup>e</sup> étape de l'expérimentation », tel est l'objectif confié par le conseil d'administration de TZCLD au « comité de projet ». Mis en place en janvier 2018, ce comité réunit notamment les représentants des membres fondateurs de TZCLD et des associations partenaires. Après chacune de ses réunions, il soumet le fruit de son travail aux territoires habilités et volontaires pour recueillir leurs contributions. Le document d'orientation sera validé en assemblée générale de l'association le 15 mai et servira de base au travail sur le futur texte législatif.

## Les parlementaires se mobilisent

Le comité de soutien parlementaire au projet Territoires zéro chômeur de longue durée a été lancé en juillet 2017 par Laurent Grandguillaume, président de TZCLD. Fin mars 2018, il comptait 70 membres. Les députés et sénateurs qui en font partie s'engagent à : assurer la poursuite de la première expérimentation sur les 10 territoires habilités, notamment par le vote des moyens budgétaires nécessaires à son développement, participer à l'élaboration d'une loi d'extension de l'expérimentation et utiliser les évaluations qui seront faites pour améliorer l'ensemble des politiques de l'emploi et leur liaison avec la mobilisation et la responsabilité sociale des entreprises et des citoyens.

L'équipe de TZCLD et les membres du CA ont multiplié les rencontres avec les parlementaires, ils poursuivent les rendez-vous et sont en liens réguliers avec les élus soutenant le projet. L'association s'est d'ailleurs déclarée en ce sens auprès de la Haute autorité pour la transparence de la vie publique. La mobilisation et le soutien de ces parlementaires font écho à l'engagement des territoires volontaires. Cela confirme que l'expérimentation est une réponse attendue sur le terrain et qu'il est important de pouvoir l'élargir à de nouveaux territoires, pour en améliorer encore la mise en œuvre et tirer des enseignements propres à être appliqués aux territoires qui feront demain appel au droit d'option.

Pour voir la liste détaillée des membres du comité de soutien parlementaire, *[cliquer ici](#)*.

# Zoom sur des actions 2018

25 janvier 2018

## Le Laboratoire des travaux utiles

« Que font ces entreprises à but d'emploi ? » : c'est pour répondre à cette question récurrente que les 10 territoires expérimentaux ont ouvert leurs portes, le 25 janvier dernier, à l'occasion du Laboratoire des travaux utiles. Il s'agissait de la première édition de cet événement annuel organisé par l'association TZCLD, en partenariat avec le Fonds ETCLD et les territoires habilités pour rendre visibles les activités créées sur les territoires. Salariés et responsables des EBE, acteurs des territoires et membres des comités locaux étaient présents pour présenter la diversité et la quantité des travaux ainsi que la démarche Territoires zéro chômeur de longue durée. Cette journée, placée sous le signe de la capitalisation et de l'échange de bonnes pratiques, a ainsi permis à de nombreux territoires volontaires pour entrer dans la 2<sup>e</sup> étape de l'expérimentation de mieux comprendre ce que sont ces emplois supplémentaires et comment ces travaux s'articulent avec les activités existantes sur le territoire.

Pour avoir un aperçu complet des portes-ouvertes organisées sur les 10 territoires habilités, [cliquer ici](#).



## La boîte à outils en ligne

Pour gagner en interactivité et en praticité, la boîte à outils prend désormais la forme d'une plateforme de formation en ligne, combinant une présentation du projet et des modules d'accompagnement. Elle intègre les fiches pédagogiques du classeur et l'autodiagnostic (*voir la partie Les outils développés*), tout en associant divers documents ressources sur le projet. Elle est également un espace d'échanges de bonnes pratiques et de capitalisation entre les territoires habilités et les volontaires. Organisée selon les phases de mise en œuvre du projet, cette plateforme, réservée aux adhérents de l'association, donne des clés pour mettre en œuvre la démarche. Elle permet aux territoires d'approfondir les thématiques abordées lors des réunions et de valider des livrables correspondant à ces phases méthodologiques. La validation de ces livrables est un élément clé pour suivre précisément l'avancement de la démarche sur le territoire et adapter l'accompagnement.



## La structuration de grappes régionales

Pour faciliter leur participation aux réunions mensuelles et favoriser un travail commun autour du projet, les territoires volontaires s'organisent en grappes régionales. Ces grappes sont animées par des acteurs partenaires implantés localement, en lien étroit avec l'association TZCLD. L'animation de ces grappes régionales de territoires fait ainsi l'objet de conventions entre ces opérateurs et TZCLD. Courant 2018, les animateurs de grappes et l'équipe nationale de TZCLD se réuniront mensuellement pour travailler sur la mise en œuvre du projet et permettre d'outiller et d'accompagner au plus près les territoires volontaires. Début 2018, une convention de partenariat a été signée entre TZCLD, le Coorace Pays-de-Loire et la Ressourcerie des Biscottes (ACI) pour l'animation de la grappe Bretagne-Pays-de-Loire. En Hauts-de-France, Auvergne-Rhône-Alpes et Nouvelle-Aquitaine, les grappes sont en cours de structuration. Les autres grappes seront mises en place sur la fin de l'année 2018 et début 2019.

---

8 rue de Saint Domingue  
44200 Nantes

Tél. 02 85 52 45 49

[contact@tzclld.fr](mailto:contact@tzclld.fr)  
[www.tzclld.fr](http://www.tzclld.fr)

---



**TERRITOIRES  
ZÉRO CHÔMEUR  
DE LONGUE  
DURÉE**